



Point conseil gratuit en architecture

Réfléchir à son habitat

Construire, agrandir, restaurer, aménager,
votre CAUE Rhône Métropole vous accompagne.

**Prenez rendez-vous
gratuitement
avec un architecte**
T. 04 72 07 44 55

Nos architectes-
conseillers sont là
pour vous guider,
vous renseigner
lors de rendez-vous
dans leurs lieux de
permanences.

CAUE

RHÔNE MÉTROPOLE

Prenez rendez-vous gratuitement avec un architecte



Le CAUE Rhône Métropole, est un organisme investi d'une mission d'intérêt public issue de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental et métropolitain.

+ d'infos sur www.caue69.fr

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
entrée côté place
caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation, d'agrandissement d'une maison individuelle ou d'un bâtiment artisanal, commercial, agricole ou vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat

Pourquoi ?

- Parce que votre projet est important pour vous
- Parce qu'il participe à la qualité du territoire et des paysages, le CAUE, organisme neutre et indépendant, vous apporte ses meilleurs conseils

À quel moment ?

- Lors d'un achat d'un terrain ou d'un bâtiment existant
- Avant le dépôt du permis de construire ou la déclaration préalable de travaux
- Avant la signature d'un contrat d'architecte ou de construction de maison individuelle

Quels documents apporter ?

- Pour une réponse adaptée et personnalisée, apportez l'ensemble des pièces du projet :
- Photos du terrain, du bâtiment et des abords
 - Plan de situation
 - Extrait du règlement d'urbanisme (PLU, etc.)
 - Croquis
- + la liste de vos besoins

T. 04 72 07 44 55

ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h
Bus C14-19-31-45-40 – Pont Koenig



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT